Rapport 2025
Zéro émission nette

ORATEX

DÉCARBONER L'INDUSTRIE TEXTILE

Engagés à atteindre zéro émission nette d'ici 2040

Préparé avec GreenNudge · Octobre 2026

NOTRE ENGAGEMENT

Toujours en voie d'atteindre zéro émission nette d'ici 2040

Notre intensité d'émissions a augmenté en 2025. Il s'agit d'une phase de transition, et non d'un changement de cap.

Un système de récupération de chaleur à notre usine de teinture était hors service, ce qui a fait augmenter notre consommation de gaz naturel. Les mesures auxquelles nous nous sommes engagés sont maintenant opérationnelles et réduisent déjà les émissions en 2026.

2040

Objectif zéro émission nette, portées 1 et 2

45 %

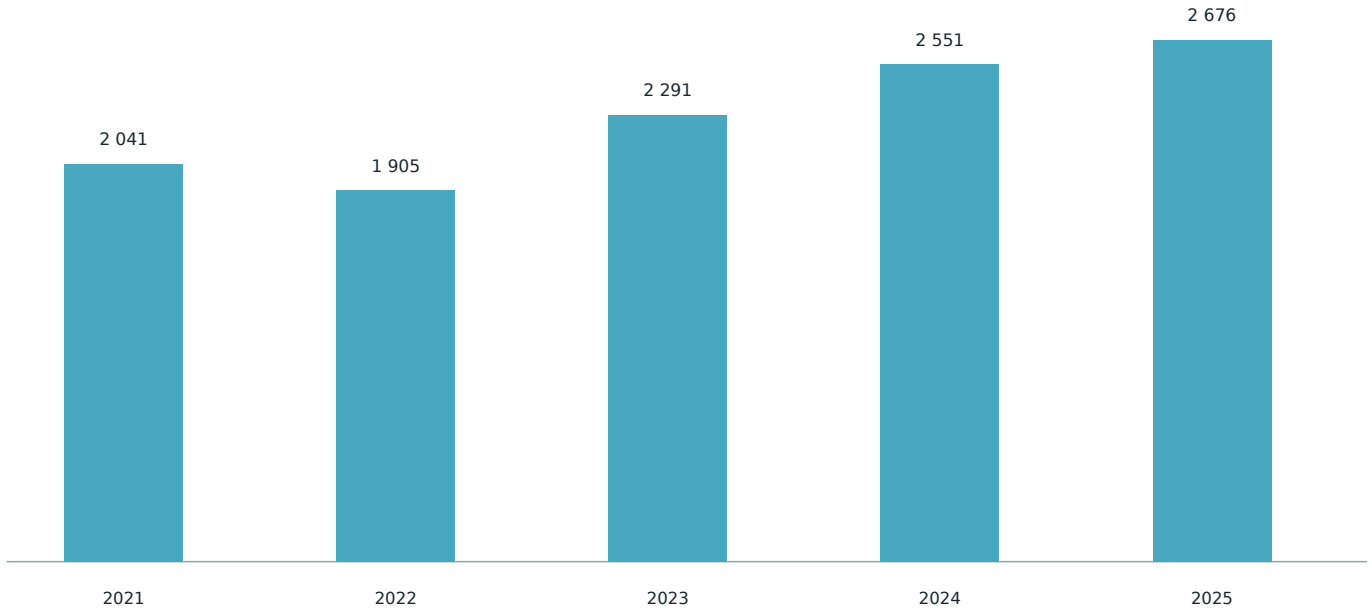
Réduction par rapport à 2021 d'ici 2031

2026

Réductions déjà en cours

NOS ÉMISSIONS

Portées 1 et 2, de 2021 à 2025



2 041 t

Référence 2021 recalculée

Les émissions ont augmenté de 31 % par rapport à l'année de référence, pour atteindre 2 676 t en 2025.

Notre électricité provient du réseau hydroélectrique du Québec, de sorte que la portée 2 est négligeable. Presque toute notre empreinte provient du gaz naturel brûlé pour la teinture et la finition chez Coraltex.

Référence 2021 recalculée : 2 041 t éq. CO_2, soit environ 382 t (16 %) de moins que les 2 423 t précédemment déclarées. L'ancien chiffre utilisait un facteur de gaz naturel environ 18 % supérieur aux valeurs spécifiques au Canada; tous les chiffres ont été recalculés avec les facteurs du Rapport d'inventaire national d'ECCC pour le Québec (annexes 6 et 7) et les PRP du GIEC AR6. Les volumes de consommation et de production sont inchangés - seuls les facteurs d'émission ont changé.

ÉMISSIONS PAR ANNÉE

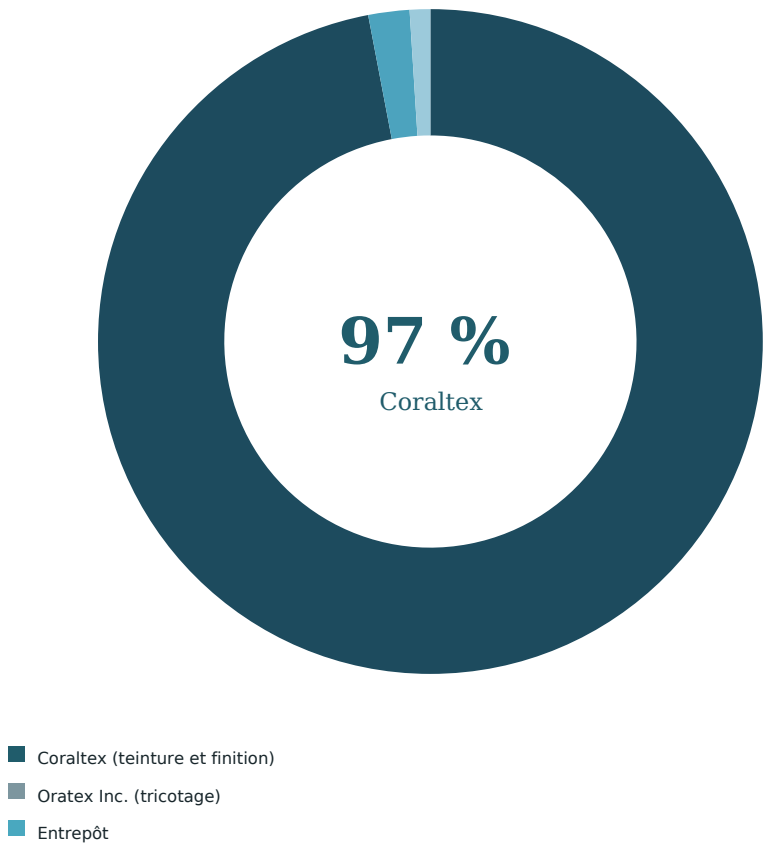
Nos émissions

Année	Portée 1 (t éq. CO_2)	Portée 2 (t éq. CO_2)	Total (t éq. CO_2)	Écart abs. / référence	% / référence
2021 (référence)	2 036,8	4,4	2 041,2	-	-
2022	1 901,5	3,9	1 905,4	-135,8	-6,7 %
2023	2 286,2	4,9	2 291,1	+249,9	+12,2 %
2024	2 543,6	7,2	2 550,8	+509,6	+25,0 %
2025	2 669,3	6,9	2 676,2	+635,0	+31,1 %

La portée 1 comprend la combustion fixe de gaz naturel et les sources mobiles. La portée 2 correspond à l'électricité achetée auprès d'Hydro-Québec. Calculs effectués sur la plateforme GreenNudge à l'aide des facteurs du Rapport d'inventaire national d'ECCC (GIEC AR6). La référence 2021 a été recalculée, car la méthode précédente la surestimait. Aucune compensation carbone utilisée.

OÙ SE SITUE NOTRE EMPREINTE

Le gaz à l'usine de teinture explique presque toute notre empreinte



Usine de teinture Coraltex

La teinture et la finition représentent de 96 à 97 % de notre empreinte chaque année. C'est là que se concentrent nos efforts de réduction.

Réseau hydroélectrique du Québec

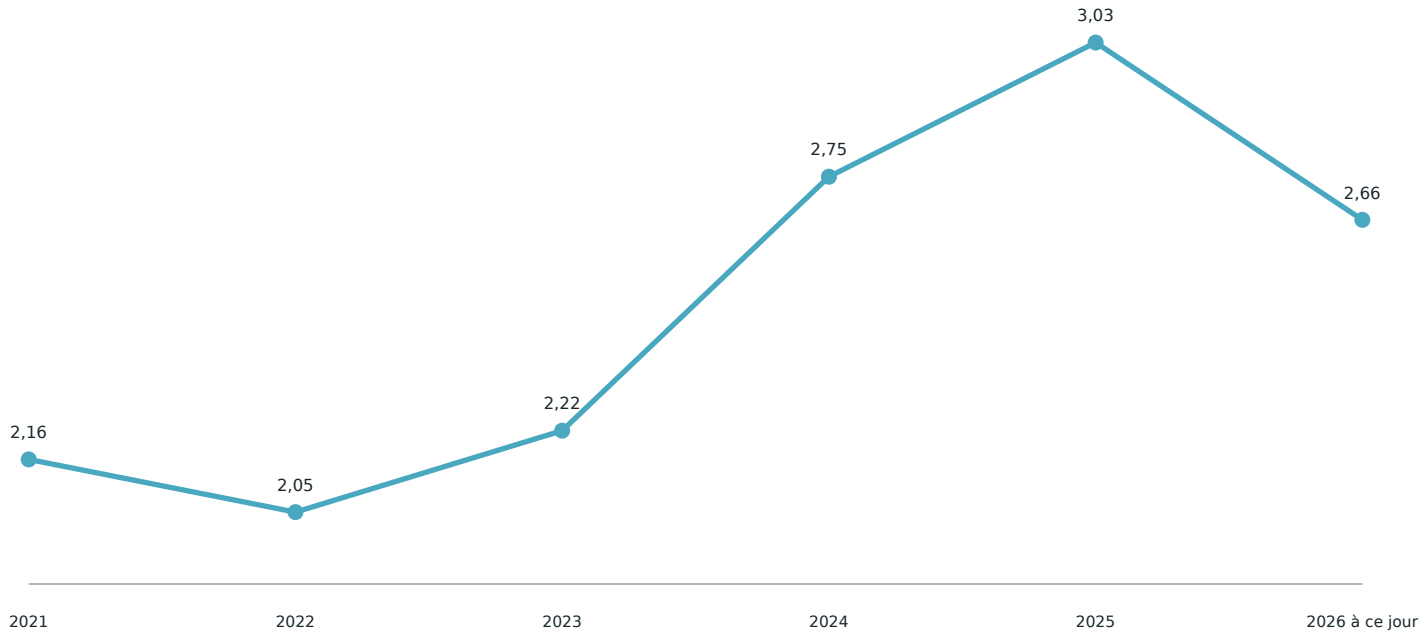
Notre électricité achetée est presque sans carbone; réduire les émissions signifie donc réduire le gaz naturel, et non changer de source d'électricité.

Un levier principal

Presque toute notre empreinte provient de l'énergie thermique utilisée pour la teinture, ce que visent précisément la récupération de chaleur et l'isolation.

INTENSITÉ DES ÉMISSIONS

La courbe s'inverse en 2026



t éq. CO_2 par tonne de produit fini

L'intensité est passée de 2,16 à 3,03 entre 2021 et 2025 pendant que le système de récupération de chaleur était hors service.

Le système étant de nouveau en service, les neuf premiers mois de 2026 sont déjà redescendus à 2,66.

Intensité des émissions = émissions totales du groupe (toutes les installations) ÷ production finie de Coraltex. Elle a augmenté de 40 % (de 2,16 à 3,03 t éq. CO_2/t) entre 2021 et 2025, principalement en raison de la panne du système de récupération de chaleur chez Coraltex en 2023. La production 2024 couvre 11 mois sur 12, donc l'intensité 2024 est légèrement surestimée.

NOS ACTIONS

Trois mesures déjà en cours

01

Récupération de chaleur rétablie

En service depuis 2026

Le système de récupération de chaleur de l'eau à l'usine de teinture est de nouveau en service et a fonctionné de mars à juillet 2026. Il récupère la chaleur résiduelle afin de brûler moins de gaz pour une même charge de teinture.

02

Rameuse hybride

Montée en puissance jusqu'en 2027

Nous avons remplacé notre rameuse au gaz par une unité hybride, qui atteint déjà un rendement pouvant aller jusqu'à 33 %. La pleine exploitation en 2027 permettra les réductions les plus importantes.

03

Isolation des tuyaux et réservoirs

En cours

Nous isolons les conduites de vapeur qui alimentent nos machines ainsi que nos réservoirs de stockage d'eau, afin de réduire l'énergie perdue sous forme de chaleur avant qu'elle n'atteigne le procédé.

PROGRÈS 2026

Les premiers résultats sont là

-9 %

Utilisation de gaz par tonne à l'usine de teinture, 2026 par rapport à 2025

1 352

m³ de gaz par tonne en 2026, contre 1 493

Mars-juil.

Mois durant lesquels le système de récupération de chaleur a fonctionné en 2026

Une réduction réelle, mesurée avec rigueur

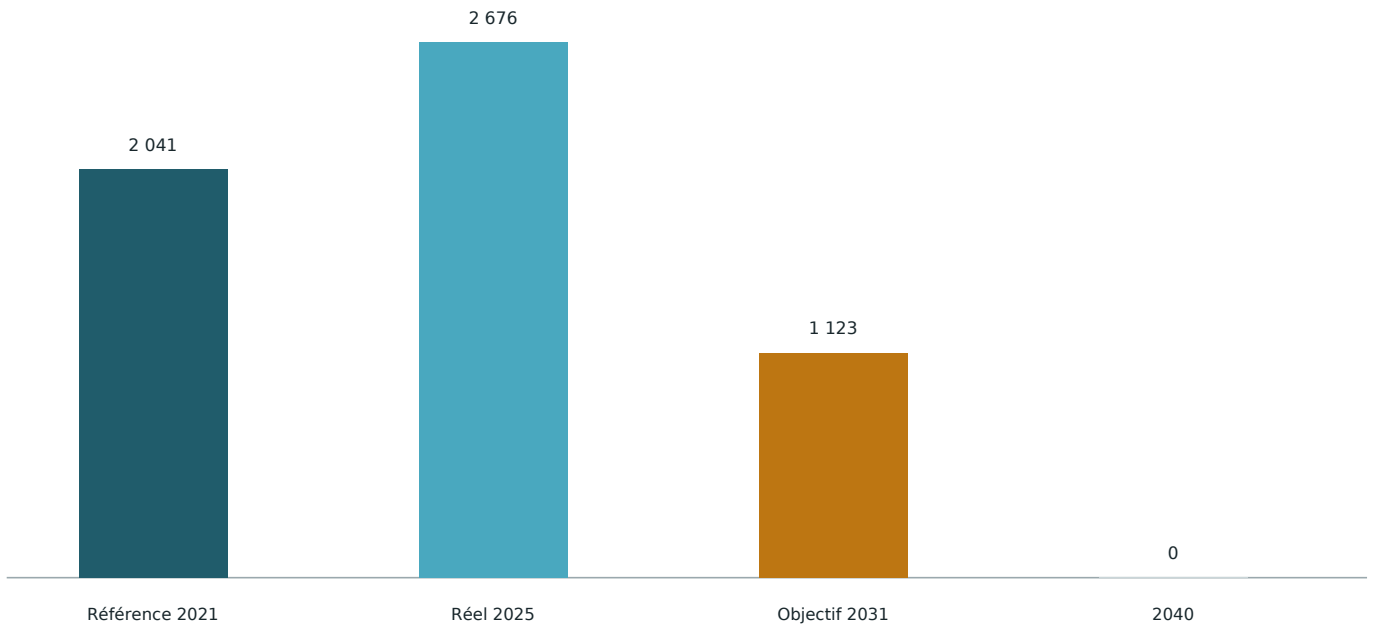
Au cours des neuf premiers mois de 2026, avec le système de récupération de chaleur de nouveau en fonction, l'intensité de consommation de gaz chez Coraltex a diminué d'environ 9 % par rapport à 2025.

Ces chiffres sont cumulatifs depuis le début de l'année et ne sont pas désaisonnalisés; nous les présentons donc comme indicatifs. Ils constituent le premier signe mesuré que nos actions fonctionnent, et ils proviennent uniquement de la récupération de chaleur. La rameuse hybride et l'isolation sont encore en phase de montée en puissance; des réductions supplémentaires sont donc attendues à partir de 2027.

La plateforme GreenNudge mesure ces progrès au fur et à mesure, de sorte que l'effet de chaque mesure apparaît dès qu'il se concrétise, plutôt qu'à la fin de l'année.

NOS OBJECTIFS

La trajectoire vers zéro émission nette



Notre destination

45 % sous notre référence de 2021 d'ici 2031
soit un plafond d'émissions d'environ 1 123 t.

Zéro émission nette pour les portées 1 et 2 d'ici 2040.

Notre objectif intermédiaire de 45 % dépasse largement le minimum de 31 % du Défi carboneutre. Le retournement amorcé en 2026 constitue la première baisse depuis le sommet de 2025 sur cette trajectoire.

Le plafond 2031 d'environ 1 123 t éq. CO_2 est inférieur de 45 % à la référence recalculée de 2 041 t éq. CO_2 - il dépasse l'ambition minimale de 31 % du Défi carboneutre pour 2031 et atteint le seuil du niveau Or.

COMMENT NOUS MESURONS

Des chiffres que vous pouvez auditer

Chaque chiffre de ce rapport est calculé à partir des facteurs d'émission du gouvernement du Canada, avec une traçabilité complète jusqu'au tableau et à la cellule source.

Élément	Source
Facteurs de gaz naturel (Portée 1)	Rapport d'inventaire national d'ECCC 1990-2024, annexe 6 (gaz naturel commercialisable du Québec)
Intensité du réseau (Portée 2)	Rapport d'inventaire national d'ECCC 1990-2024, annexe 7 (Québec, fondé sur la localisation)
Potentiels de réchauffement planétaire	GIEC AR6
Méthode	Conforme au Protocole des GES, fondée sur les données d’activité; remplace notre ancienne approche manuelle

Notre référence de 2021 a été recalculée cette année après l'adoption de la plateforme GreenNudge, qui utilise des facteurs régionaux spécifiques du gouvernement du Canada plutôt que des facteurs génériques.

ANNEXE A · MÉTHODOLOGIE

Comment chaque chiffre est calculé

Chaque chiffre est basé sur un facteur du Rapport d'inventaire national d'ECCC (annexes 6 et 7), utilisant les potentiels de réchauffement planétaire du GIEC AR6.

Élément	Calcul
Portée 1 (t éq. CO_2)	Gaz naturel (m^3) × 1,9359 kg éq. CO_2/m^3 ÷ 1 000, plus sources mobiles (diesel du parc)
Portée 2 (t éq. CO_2)	Électricité (kWh) × intensité du réseau (g éq. CO_2/kWh) ÷ 1 000 000
Facteur combiné du gaz	CO_2 1 925,851 + CH_4 0,037 × 27,0 + N_2O 0,033 × 273 (AR6) = 1,9359 kg éq. CO_2/m^3
Intensité des émissions	Émissions totales du groupe (toutes les installations) ÷ production finie de Coraltex (t éq. CO_2 / tonne)

La portée 2 est fondée sur la localisation; l'intensité de consommation inclut déjà les pertes de transport et de distribution (ECCC). L'intensité du réseau québécois pour 2024 est préliminaire dans le RIN. Les sources mobiles (diesel du parc) sont incluses dans la portée 1; les émissions de procédé et fugitives, y compris les réfrigérants, ne sont pas encore comptabilisées.

ANNEXE B · SOURCES

Sources des facteurs d'émission

Tous les facteurs ci-dessous proviennent du Rapport d'inventaire national 1990-2024 d'ECCC, annexes 6 et 7.

Intrant	Valeur	Source
CO_2 du gaz naturel (QC, commercialisable)	1 925,851 g/m³	RIN annexe 6, tableau A6.1-1 (H25-H27)
CH_4 du gaz naturel (fabrication)	0,037 g/m³	RIN annexe 6, tableau A6.1-4 (C11)
N_2O du gaz naturel (fabrication)	0,033 g/m³	RIN annexe 6, tableau A6.1-4 (D11)
Potentiels de réchauffement planétaire	CO_2 1 · CH_4 27,0 · N_2O 273	GIEC AR6
Facteur combiné du gaz naturel	1,9359 kg éq. CO_2/m³	Calculé à partir des lignes ci-dessus
Intensité du réseau QC 2021-2024	1,816 / 1,572 / 1,873 / 2,565 g/kWh	RIN annexe 7, tableau A7-6 (2024 prélim.)
Intensité du réseau QC 2025	2,565 g/kWh	Dernière année publiée (2024) appliquée

Édition : RIN 1990-2024. Intégrité : SHA-256 annexe 6 bcb0ecea2dac, annexe 7 199417b3da47 (téléchargement depuis l'Entrepôt de données d'ECCC).

Glossaire

Terme	Définition
Portée 1	Émissions directes provenant des combustibles que nous brûlons - gaz naturel plus sources mobiles (diesel du parc).
Portée 2	Émissions indirectes provenant de l'électricité achetée, déclarées selon une approche fondée sur la localisation.
t éq. CO_2	Tonnes d'équivalent dioxyde de carbone; tous les gaz sont pondérés selon leur potentiel de réchauffement planétaire.
Intensité des émissions	Émissions totales du groupe ÷ production finie de Coraltex (t éq. CO_2 par tonne).
Référence recalculée	Chiffre de 2021 recalculé avec les facteurs d'ECCC, remplaçant les valeurs de la plateforme précédente.
Fondé sur la localisation (Portée 2)	Intensité moyenne du réseau incluant les pertes de transport et de distribution, selon ECCC.
PRP / AR6	Potentiels de réchauffement planétaire du sixième Rapport d'évaluation du GIEC (CH_4 27,0, N_2O 273).
RIN	Rapport d'inventaire national d'ECCC 1990-2024; annexe 6 (gaz), annexe 7 (réseau).
Tissu écru	Tricot non fini d'Oratex Inc., teint chez Coraltex; comptabilisé une seule fois, au stade du produit fini.

Des progrès mesurables

Notre parcours vers zéro émission nette repose sur des actions mesurables, l'amélioration continue et la transparence. Chaque avancée nous rapproche d'un avenir plus durable pour l'industrie textile.

Zéro émission nette d'ici 2040. 45 % d'ici 2031.

Mesuré avec rigueur, chaque tonne retracée à sa source.



DÉCARBONER L'INDUSTRIE TEXTILE